

BRÈVE INFORMATION

Elections cantonales du 20 mars 2022

Nyon, le 15 mars 2022

Le corps électoral vaudois est appelé à élire ses autorités cantonales ce dimanche 20 mars. La Ville de Nyon, en qualité de chef-lieu d'arrondissement, annoncera le résultat de l'élection des 19 député-e-s au Grand Conseil pour l'arrondissement électoral de Nyon.

Les **locaux de vote** des écoles du Centre-Ville et du Couchant seront ouverts dimanche 20 mars de 9h à **11h** pour les électrices et électeurs qui souhaitent voter à l'isoloir. **Pour le vote par correspondance**, les enveloppes pourront être postées jusqu'au jeudi 17 mars (mardi 15 mars en courrier B). **Pour le vote anticipé**, le dépôt du matériel électoral au poste de police (place du Château 10) pourra s'effectuer **jusqu'à 11h** (heure de la dernière levée), le jour du scrutin.

Pour l'élection du Conseil d'Etat, le Président du Bureau électoral procédera, aux environs de 16h, à l'annonce des candidats ayant obtenus le soutien du corps électoral nyonnais. Le résultat de cette élection sera communiqué par le Bureau électoral cantonal à Lausanne.

Pour l'élection des 19 député-e-s de l'arrondissement de Nyon au Grand Conseil, le Président du Bureau électoral procédera à l'annonce des résultats, dès 18h30. Les candidat-e-s ainsi que les mandataires sont conviés à cette annonce.

Les différentes annonces seront effectuées à la salle du Conseil communal (rue Maupertuis 1) ou, en cas de beau temps, sur la place du Château. L'ensemble des procès-verbaux sera disponible, dès la conclusion de ces derniers, sur le site internet nyon.ch/votations.

L'entier des résultats des élections cantonales pourra être consulté sur vd.ch.

Informations complémentaires

M. Vincent Buccino, Président du Bureau électoral, 079 482 46 71

Mme Nathalie Vuille, Secrétaire du Bureau électoral, 078 896 25 00

M. Stefan Garrido, Responsable du protocole et votations, 079 439 75 42